

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

Le 24 septembre 2026 à 11h30,

Les personnes présentes et qui ont émargé la feuille de présence se sont réunies en Assemblée Générale Mixte d'ENTREPRENEURS & GO FEDERATION.

La Présidence de la séance est assurée par Monsieur Bruno-Alain MARTIN.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- un classeur comprenant :
 - o les comptes clôturés au 31 décembre 2025 ;
 - o le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
 - o le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
 - o le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les Conventions Réglementées ;
 - o la convocation à la présente AGM ;
 - o le texte des résolutions proposées ;
 - o l'ordre du jour des questions diverses soumises au vote ;
 - o le projet de nouveaux statuts.

L'assemblée a adopté les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

A l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation du budget prévisionnel annuel 2026 ;
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les Conventions Réglementées ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Approbation des comptes du Fonds social et de sa dotation ;
- Approbation des dons au titre du mécénat au titre de l'exercice 2025 ;
- Renouvellement du mandat confié à la société de courtage d'assurances ENTORIA de rechercher auprès d'organismes d'assurance, les garanties d'assurance et de placement conformes aux intérêts des adhérents ;
- Renouvellement de la délégation de pouvoir au Conseil d'Administration en vue de négocier les contrats d'assurance souscrits par les associations membres de la Fédération ;
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Samy MURCIANO ;
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Bénédicte DOLLFUS ;
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Claude-Anne ROSSEELS ;
- Autorisation de signature de l'avenant n°5 à la convention n°20210924 pour l'année 2026.



A l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Refonte des statuts
- Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités.

A l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ainsi que la lecture du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, du bilan et du compte de résultat de l'Association au 31 décembre 2025, approuve le rapport du Conseil d'Administration et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que toutes les opérations et mesures traduites par lesdits comptes ou résumées dans le rapport du Président.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, constate que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est de (91.822) euros et décide d'affecter ce montant au poste "Report à nouveau" qui s'élèvera ainsi à 1.573.502 euros.

Cette résolution est adoptée.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Approbation du budget prévisionnel annuel 2026

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture de son rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025 et du budget prévu pour l'exercice 2026, approuve le budget de l'Association pour l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les Conventions Réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées de l'article L.612-5 du Code de commerce, approuve les conventions et opérations qui s'y trouvent visées.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes du Fonds social et de sa dotation

L'Assemblée Générale approuve sans réserve les comptes du Fonds Social tels qu'ils lui ont été présentés, sa dotation, ainsi que la reconstitution de la dotation annuelle du Fonds Social.

Cette résolution est adoptée.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Approbation des dons au titre du mécénat au titre de l'exercice 2025

L'Assemblée Générale approuve les dons effectués par la Fédération au titre de l'exercice 2025 dans les termes suivants :

INSTITUT CURIE	Personnaliser les traitements contre le cancer du sein métastatique grâce à des « avatars biologiques » , du Dr Luc Cabel	5 000 €
FRANCE ALZHEIMER	Des mini-anticorps comme outils thérapeutiques pour la maladie d'Alzheimer , par Ugo ALEND, doctorant	Utilisation du don 2024
ARIB (CME LARIBOISIÈRE)	Détection , à partir des données de soin enregistrés au cours d'une anesthésie, des biomarqueurs de risque de maladies cardiovasculaires et neurodégénératifs.	5000 €
ICAN (INSTITUT DE CARDIOMETABOLISME ET NUTRITION)	Projet EDC-MASLD consacré à l'impact des perturbateurs endocriniens sur la maladie du foie gras	5000 €
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE RHUMATOLOGIE	Délivrance Intra-Articulaire Contrôlée par un Hydrogel Injectable d'une Protéine Thérapeutique pour le Traitement de l'Arthrose	5000 €
FONDATION 15-20 POUR LA VISION	Identification de biomarqueurs de la douleur oculaire	5000 €
FRANCE PARKINSON	Développement d'une application d'intelligence artificielle de reconnaissance vocale pour le suivi à distance des troubles de la mémoire et de la concentration dans la maladie de Parkinson.	5000 €

FONDATION DU SOUFFLE	Impact de la réduction de la circulation des virus respiratoires pendant la pandémie COVID-19 sur les exacerbations respiratoires sifflantes des enfants d'âge préscolaire	5000 €
FRIEMM	Hypertension d'origine endocrinienne : rôle des mastocytes intra-surrénaliens dans les hyperaldostéronismes	5000 €
STE FRANCAISE DE MEDECINE PREDICTIVE ET PERSONNALISEE	Projet de recherche « URGES » Etude du génome entier en 72h à des fins médicales.	5 000 €
ARCAD	1^{ER} hackaton européen dédié aux cancers digestifs	5 000 €
RMHE Hôpital Trousseau	« Prédispositions génétiques aux lymphomes pédiatriques »	5 000 €
TOTAL 2025		55 000 €

Cette résolution est adoptée.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat confié à la société de courtage d'assurances ENTORIA de rechercher auprès d'organismes d'assurance, les garanties d'assurance et de placement conformes aux intérêts des adhérents

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat confié par la Fédération au nom et pour le compte de ses Associations membres, à la société de courtage d'assurances ENTORIA pour rechercher auprès d'organismes d'assurance, les garanties d'assurance et de placement conformes aux intérêts des adhérents, et ce pour une durée de 12 mois.

Cette résolution est adoptée.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement de la délégation de pouvoir au Conseil d'Administration en vue de négocier les contrats d'assurance souscrits par les associations membres de la Fédération

Conformément aux délégations dont elle bénéficie par les associations membres de la Fédération, l'Assemblée Générale renouvelle sa délégation au Conseil d'Administration, pour une durée de 12 mois, afin de :

- négocier les contrats cadres avec les organismes d'assurance ;
- signer les contrats cadres et ses avenants ;
- résilier les contrats cadres avec les organismes d'assurance ;
- piloter les pratiques d'indexation dans le cadre des renouvellements.

Et plus généralement d'apporter toute modification que le Conseil d'Administration jugerait nécessaire aux contrats cadres conclus avec les organismes d'assurance.

L'Assemblée Générale approuve la subdélégation de la présente délégation au profit du Président de la Fédération.

Cette résolution est adoptée.

NEUVIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Samy MURCIANO

L'Assemblée Générale approuve le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Samy MURCIANO pour une durée de trois ans.

Cette résolution est adoptée.

DIXIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Bénédicte DOLLFUS

L'Assemblée Générale approuve le renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Bénédicte DOLLFUS pour une durée de trois ans.

Cette résolution est adoptée.

ONZIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Claude-Anne ROSSEELS

L'Assemblée Générale, approuve le renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Claude-Anne ROSSEELS pour une durée de trois ans.

Cette résolution est adoptée.

DOUZIÈME RÉOLUTION

Autorisation de signature de l'avenant n°5 à la convention n°20210924 pour l'année 2026

L'Assemblée Générale approuve l'autorisation donnée par le Conseil d'Administration de signer l'avenant n°5 à la convention de services n°20210924 entre la Fédération et ENTORIA portant sur les services fournis par ENTORIA à la Fédération et dont bénéficieront les associations membres.

Cette résolution est adoptée.

A l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

TREIZIÈME RÉOLUTION

Refonte des statuts

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, et après en avoir pris connaissance, approuve la refonte des statuts et décide de les adopter article par article, puis dans leur ensemble.

Cette résolution est adoptée.

QUATORZIEME RÉSOLUTION

Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Président ;

[Pages de signatures ci-dessous]



PAGES DE SIGNATURES



Bruno-Alain MARTIN
Président de séance